



## Communiqué de presse

Embargo: 21.12.2021, 8h30

### 13 Sécurité sociale

Les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse en 2020

## Le taux d'aide sociale s'est maintenu à 3,2% en 2020 malgré le COVID-19

**En 2020, 272 100 personnes ont reçu au moins une prestation financière de l'aide sociale économique en Suisse. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'aide sociale sont faibles jusqu'ici; le taux d'aide sociale est resté stable à 3,2%. Le nombre de dossiers d'aide sociale économique ayant pu être clos a toutefois diminué en 2020. Ce sont-là quelques-uns des derniers résultats de la statistique suisse de l'aide sociale, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2020, on dénombrait 633 personnes tributaires de l'aide sociale de plus qu'en 2019. Cela correspond à une hausse de 0,2%. Compte tenu des conséquences importantes de la pandémie de COVID-19, le nombre de personnes soutenues par l'aide sociale n'a connu qu'une faible hausse. Celle-ci n'a pas influé sur le taux d'aide sociale, qui s'est maintenu à 3,2%. Le taux d'aide sociale correspond à la part des personnes qui bénéficient d'une aide sociale dans la population résidante permanente.

Par rapport à 2019, le taux d'aide sociale a augmenté dans sept cantons, il est resté inchangé dans sept autres et a diminué dans les douze cantons restants. Le nombre de dossiers clos a diminué dans la plupart des cantons. Il a donc été plus difficile de sortir de l'aide sociale en 2020, année fortement marquée par la pandémie. L'évolution du taux d'aide sociale varie selon le canton, en fonction surtout du nombre de nouveaux ménages soutenus ou de nouveaux dossiers. Le nombre de nouveaux dossiers d'aide sociale est comparativement faible dans les cantons qui présentent un taux d'aide sociale en baisse. À l'inverse, le nombre de nouveaux dossiers progresse particulièrement dans les cantons où le taux d'aide sociale est en hausse. Il n'a que faiblement augmenté à l'échelle de la Suisse (+2,7%).

### Il a été plus difficile de sortir de l'aide sociale en 2020

En 2020, 48 600 ménages environ ont pu sortir de l'aide sociale en Suisse, soit quelque 4,5% de moins qu'en 2019. Sur l'ensemble des ménages assistés, la part de ceux qui ont pu sortir de l'aide sociale a diminué de 29,7% à 28,3%, taux le plus bas jamais enregistré depuis 2013. Les répercussions de la pandémie sur l'aide sociale s'observent avant tout dans l'évolution de la part des personnes sorties de l'aide sociale. Cette évolution diffère selon le motif de sortie: la reprise d'une activité professionnelle ou le versement de prestations sociales versées en amont de l'aide sociale. Dans le premier cas (reprise d'une activité professionnelle), la part a diminué de 2,6 points de pourcentage en 2020, alors que dans le second cas (remplacement de l'aide sociale par d'autres prestations sociales), elle s'est accrue de 2,4 points.

## Les mesures de la Confédération et des cantons amortissent les retombées économiques

Pour enrayer la pandémie, de nombreux domaines de la vie publique ont été temporairement fortement restreints et de nombreuses entreprises ont dû réduire leurs activités, voire les cesser complètement. En conséquence, le nombre de chômeurs enregistrés, en valeur désaisonnalisée, est passé de 105 000 personnes environ en février 2020 à quelque 161 000 en mai de la même année. En trois mois, le taux de chômage s'est ainsi accru de 2,3% à 3,5%<sup>1</sup>.

En revanche, la hausse du chômage et la mauvaise conjoncture ont eu en 2020 peu de répercussions sur l'aide sociale, le dernier filet de sécurité du système de protection sociale. Et ce, grâce notamment aux mesures prises par la Confédération et les cantons pour amortir les retombées économiques de la pandémie, à savoir: l'extension de la réduction de l'horaire de travail (augmentation du nombre de salariés percevant des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail de 5000 en février à 1,36 million en avril 2020) et le versement de prestations de l'allocation pour perte de gain COVID-19 à environ 245 000 personnes en 2020<sup>2</sup>. D'autres mesures ont également joué un rôle important telles que l'allongement de la durée d'octroi maximale des indemnités de chômage de cinq mois et demi (personne n'est ainsi arrivé en fin de droit pendant une période de six mois)<sup>3</sup>, les indemnisations pour les cas de rigueur et les aides pour assurer la liquidité des entreprises.

Le nombre de personnes à l'aide sociale a légèrement progressé dans ce contexte en 2020 après les développements favorables des années 2018 et 2019, alors que le taux d'aide sociale est resté au niveau de celui de l'année précédente et que les entrées à l'aide sociale n'ont que très peu augmenté.

## Forte baisse du nombre de requérants d'asile à l'aide sociale

Dans le domaine de l'asile, le taux d'aide sociale atteignait 83,2% en 2020 (2019: 86,6%). Les demandes d'asile ont été nettement moins nombreuses qu'en 2019 (-22,6%)<sup>4</sup> en raison entre autres de la fermeture des frontières dans le contexte du COVID-19. En outre, le nombre de requérants d'asile attribués aux cantons par suite de l'entrée en vigueur en 2019 de la procédure d'asile accélérée dans les centres fédéraux a diminué. Conséquence de ces évolutions: le nombre des requérants d'asile bénéficiaires de l'aide sociale considérés dans la statistique a baissé (-35,5%). Ce nombre ayant reculé plus fortement que celui des requérants d'asile dans les cantons en général (-32,7%), le taux d'aide sociale s'est réduit dans ce groupe par rapport à l'année précédente (2019: 89,8%; 2020: 87,3%).

Dans le domaine des réfugiés, le taux d'aide sociale était de 84,2% en 2020 (2019: 86,5%). La mauvaise conjoncture de 2020, année fortement marquée par la pandémie, a mis fin à la hausse observée les années précédentes de la participation de ce groupe de population à la vie active. Dans le domaine des réfugiés, la part des bénéficiaires de l'aide sociale exerçant une activité lucrative a reculé, passant de 27,3% en 2019 à 25,4% en 2020 (2018: 23,0%, 2017: 18,6%). Ces personnes sont tributaires de l'aide sociale, leur revenu professionnel ne suffisant pas pour couvrir les coûts de la vie.

---

<sup>1</sup> Source: Secrétariat d'État à l'économie (SECO), «[Les effets du COVID-19 sur le marché du travail en Suisse](#)» (disponible en allemand uniquement)

<sup>2</sup> Source: Office fédéral des assurances sociales (OFAS), «[APG en cas de mesures destinées à lutter contre le coronavirus](#)»

<sup>3</sup> Source: SECO, [Chômage partiel et arrivées en fin de droits](#)

<sup>4</sup> Source: Secrétariat d'État aux migrations (SEM), [Commentaire sur la statistique en matière d'asile 2020](#)

## **La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale**

La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale comprend trois statistiques partielles, à savoir: l'aide sociale économique, l'aide sociale dans le domaine des réfugiés et l'aide sociale dans le domaine de l'asile.

### **L'aide sociale économique**

La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) fournit des informations sur l'aide sociale, qui sont comparables aux niveaux national, cantonal et communal. Elle a été mise sur pied en étroite collaboration avec la Confédération, les cantons et les communes. Ses résultats sont disponibles pour tous les cantons depuis 2005 et se basent sur une enquête exhaustive depuis 2009. L'aide sociale économique est financée uniquement par les cantons et les communes.

### **L'aide sociale dans le domaine des réfugiés (SH-FlüStat)**

La statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl) est réalisée par l'OFS sur mandat du Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Les données des groupes de bénéficiaires suivants sont collectées dans le cadre de cette enquête depuis 2009: les réfugiés ayant obtenu l'asile (B) et ayant déposé leur demande au cours des cinq dernières années et les réfugiés admis provisoirement (F) qui sont en Suisse depuis tout au plus sept ans. La méthodologie est la même que pour la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale. La Confédération verse des indemnités forfaitaires aux cantons pour l'aide sociale dans le domaine des réfugiés conformément à la loi sur l'asile (art. 88, al. 3).

### **L'aide sociale dans le domaine de l'asile (SH-AsylStat)**

Les données sur les requérants d'asile bénéficiaires de l'aide sociale (livret N) et sur les personnes admises provisoirement (livret F) en Suisse depuis sept ans maximum sont collectées dans le cadre de la statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile. L'OFS a reçu pour mandat du SEM d'établir cette statistique selon la même méthodologie que la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale. Le relevé a été réalisé pour la première fois en 2016. La Confédération verse des indemnités forfaitaires aux cantons pour l'aide sociale dans le domaine de l'asile conformément à la loi sur l'asile (art. 88, al. 2).

### **Différences entre les taux d'aide sociale**

Le taux de l'aide sociale économique se réfère au nombre de bénéficiaires dans la population résidante permanente (STATPOP), alors que celui établi dans les domaines de l'asile et des réfugiés exprime la part de bénéficiaires dans ces deux groupes de population calculée à partir des indications provenant du Système d'information central sur la migration (SYMIC). Ces valeurs ne sont par conséquent pas directement comparables. Vous trouverez de plus amples informations sur la méthodologie sous: <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/4442455/master>

---

---

## Renseignements

Marc Dubach, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 58 463 65 78, e-mail: [marc.dubach@bfs.admin.ch](mailto:marc.dubach@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Nouvelles parutions

Les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse en 2020: Malgré le COVID-19, le taux d'aide sociale en 2020 est resté stable à 3,2%, numéro OFS: 767-2000

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0349](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0349)

La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

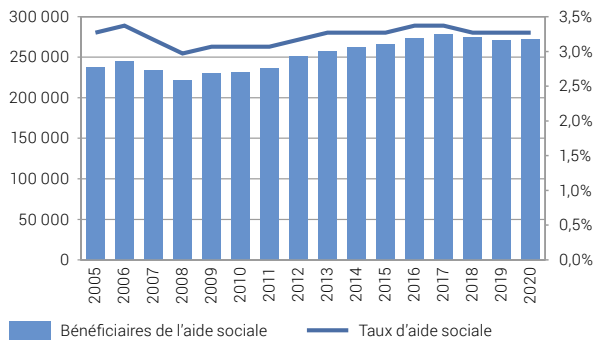
### Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Ce communiqué de presse a été remis trois jours ouvrables avant sa publication officielle à la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales (CDAS), à la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) pour leur permettre de remplir leurs tâches.

### Nombre de bénéficiaires et taux d'aide sociale économique, de 2005 à 2020

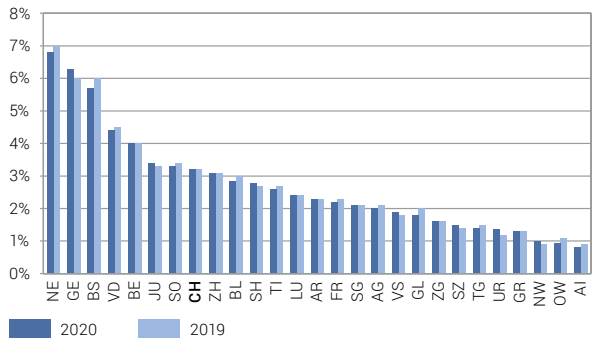
G1



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale © OFS 2021

### Taux d'aide sociale économique par canton, en 2019 et en 2020

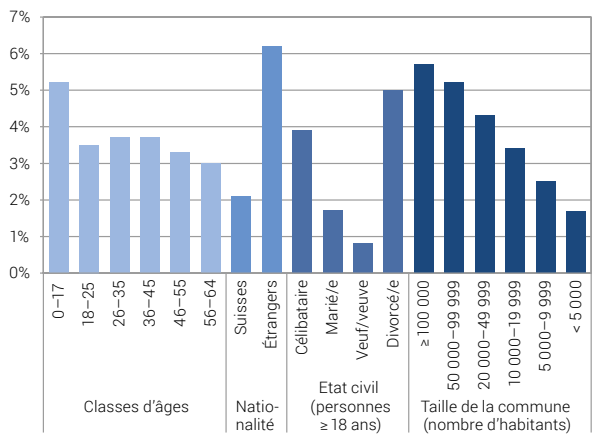
G2



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale © OFS 2021

### Taux d'aide sociale économique de différents groupes à risque, en 2020

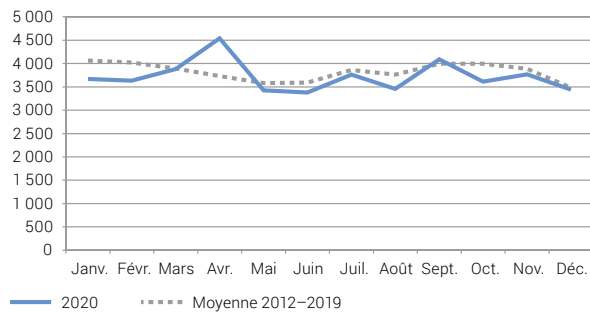
G3



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale © OFS 2021

### Nombre de nouveaux dossiers dans l'aide sociale par mois d'entrée 2012–2020

G4

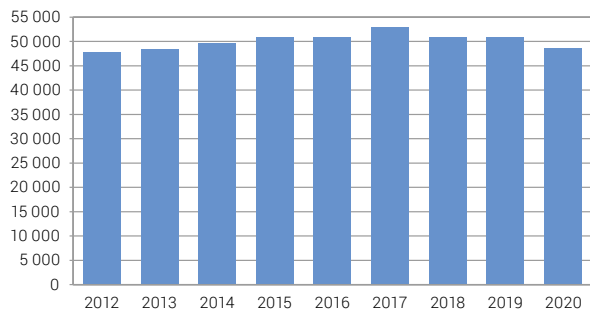


Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2021

### Dossiers clos 2012–2020

G5



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2021